



# La Lettre de la FDOTS 44

Été 2015 - N°29



Offices de  
Tourisme  
de France

## Edito par Gaëtan EVEILLARD, Président

En cette fin d'été, et au sortir de cette saison estivale 2015 qui devrait être un bon cru pour l'activité touristique, de nombreux chantiers se profilent à l'horizon pour cette fin d'année et surtout l'année 2016.

Notre réseau actuellement constitué de 36 structures va forcément évoluer en conséquence.

### La Loi NOTRe

Après de nombreuses relectures dans les instances officielles, le Parlement a adopté définitivement le projet de loi NOTRe, le 16 juillet dernier.

Les grandes lignes à retenir sont les suivantes :

- Une compétence tourisme des Collectivités territoriales qui demeure partagée entre région, département et le bloc local (communes, intercommunalités). Au niveau du bloc local, la création des Offices de Tourisme devient une compétence obligatoire des intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

- Des spécificités, notamment liées aux stations classées Tourisme, figurent dans cette Loi.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le flash Infotourisme n°96 publié par OTF et en ligne sur le site national [www.officesdetourismedefrance.org](http://www.officesdetourismedefrance.org)

### Congrès National OTF à Dijon

Votre Fédération départementale sera présente à ce grand rendez-vous annuel qui promet d'être riche en termes de débats et de renseignements. Nous ne manquerons pas de vous en faire un retour.

## ACCESSIBILITE : LES ECHEANCES

Vous le savez, la loi de 2005 sur l'égalité des chances et qui donnait 10 ans aux établissements recevant du public pour être accessibles à tous, a assoupli certaines règles pour les structures existantes.

Les délais de mise en œuvre de la loi ont été revus permettant d'étendre sur 3 années supplémentaires la durée des travaux sous certaines conditions bien définies. Il s'agit de la procédure AD'Ap (Agenda d'accessibilité programmée).

### Retour sur le calendrier

- le 1<sup>er</sup> mars 2015 : était la date limite pour déclarer son établissement conforme si tel était le cas. La déclaration est toujours possible à ce jour
- le 27 septembre 2015 au plus tard : il faudra avoir déposé sa demande d'Ad'Ap.

### Les contacts

<http://www.accessibilite.gouv.fr> : toutes les informations sur les procédures, les formulaires à compléter, les questions les plus courantes...

La DDTM 44 : [ddtm-sbl-bat@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:ddtm-sbl-bat@loire-atlantique.gouv.fr) ou par téléphone au 02.40.67.26.26

Loire-Atlantique développement : [www.ohlalapro.com](http://www.ohlalapro.com). Un guide technique d'accessibilité pour les hôtels, restaurants, campings et caves touristiques vient de sortir.

## VOTRE SITE EST-IL VISIBLE SUR GOOGLE ?

L'observatoire numérique proposé par Loire-Atlantique développement répond précisément à cette question.

En achetant vos bilans de positionnement pour 10 mots-clés importants pour vous, et en les mettant à votre disposition gratuitement sur la plateforme en ligne dédiée, vous mesurerez votre visibilité.

Qu'est-ce qu'un bilan de positionnement ?

Internaute lambda en préparation de séjour, je cherche un camping à La Baule. Sur Google, je tape « campings La Baule ».

Google me propose des dizaines de milliers de résultats, mais je ne prête attention qu'aux 10 premiers dans le meilleur des cas (50% des clics se font sur les 3 premiers résultats), c'est-à-dire que les sites internet visibles sont ceux présents sur cette première page.

Vous souhaitez en savoir plus sur votre référencement naturel et sur l'observatoire numérique, parcourez la présentation sur :

[www.ohlalapro.com/rendez-vous-en-septembre](http://www.ohlalapro.com/rendez-vous-en-septembre)

## CREATIVITE ET AUDACE

C'est le thème choisi pour célébrer la 5<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Gastronomie, les 25, 26 et 27 septembre prochains. La gastronomie et l'offre culinaire sont des facteurs déterminants de l'attractivité touristique de nos territoires.

Par une succession d'animations dans toute la France, pour fêter les produits, les métiers de bouche et leurs acteurs, l'édition 2014 avait réuni 1.800.000 visiteurs et mobilisé 280.000 professionnels.

Pour en savoir plus sur l'édition 2015, connectez-vous sur : [www.fete-gastronomie.fr](http://www.fete-gastronomie.fr) et pour connaître les types d'animation déjà inscrites au programme, faites un tour sur [www.economie.gouv.fr/fete-gastronomie/recherche](http://www.economie.gouv.fr/fete-gastronomie/recherche).

Vous aurez ainsi tous les éléments pour inviter vos restaurateurs à participer à cette fête.

Enfin, les structures participantes bénéficieront d'une meilleure visibilité de leur événement en inscrivant leur action à l'adresse suivante : [www.economie.gouv.fr/fete-gastronomie/participer](http://www.economie.gouv.fr/fete-gastronomie/participer).

Prenez contact avec nous pour nous tenir informés des initiatives lancées sur votre territoire.

## VEILLE DES CLIENTELES

Loire-Atlantique développement a repris cette année l'enquête Veille de la clientèle touristique.

Cette enquête est destinée aux visiteurs français et étrangers des Offices de Tourisme et a pour objectif de mieux les connaître (profil, origine, attentes).

### Plusieurs évolutions sont à noter en 2015 :

- Intégration de la clientèle française dans l'enquête jusqu'alors ciblée sur la clientèle étrangère.
- Abandon des multiples supports papier au profit d'une enquête en ligne ergonomique, rapide et multilingue à partir d'une page Web (<http://www.ohlalapro.com/veille-clientele-touristique-2015>).
- Des résultats disponibles et plus fiables rapidement.

La période retenue pour remplir les questionnaires court du 10 juin au 4 octobre 2015. Il a été fixé un quota d'enquêtes à réaliser pour chaque OT participant en tenant compte de sa fréquentation annuelle. En effet, il s'agit d'obtenir une analyse pertinente des résultats.

La FDOTSI apporte son soutien, Béatrice PETITEAU, sera l'interlocutrice privilégiée des 15 Offices de Tourisme du panel.



Offices de  
Tourisme  
de France

## VALEUR DU POINT

1,133 €

## COMPLEMENTAIRE SANTE

obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Un calendrier des négociations dans le cadre de la Convention collective nationale des organismes de tourisme a été défini par la Commission Mixte Paritaire Nationale.

Nous vous tiendrons informés dès qu'un accord aura été trouvé.

## CONGRES NATIONAL

Le 30<sup>ème</sup> Congrès national aura lieu du 24 au 26 septembre prochains à Dijon.

Vous pouvez vous inscrire sur le site dédié : [www.congresotfdijon2015.fr](http://www.congresotfdijon2015.fr)

## DES INFOS POUR LA RANDO ?

Depuis quelques années, la randonnée a le vent en poupe. Cela s'est forcément ressenti dans les demandes d'information que vous recevez en Office de Tourisme.



Le département de Loire-Atlantique vient de lancer un site internet qui recense des itinéraires de randonnée pédestre, cyclable, VTT et équestre : [rando.loire-atlantique.fr](http://rando.loire-atlantique.fr) également disponible sous la forme d'une application mobile sous Android et prochainement sous IOS.

Vous avez d'ailleurs peut-être participé à l'enrichissement de l'information de ces outils et nous vous en remercions.

Sur chaque fiche d'itinéraire, vous trouverez :

- une carte IGN avec le tracé sur parcours et la possibilité de zoomer
- le descriptif et des photos
- les coordonnées de l'OTSI
- ce qu'il y a à voir et à faire, et où manger et dormir (dans un périmètre de 2km pour la randonnée pédestre, 5km pour la randonnée cyclable – développement à venir).

D'autres fonctionnalités sont en cours d'intégration.

N'hésitez pas à faire un retour sur vos impressions et votre utilisation du site et/ou de l'application à la chargée de mission de Loire-Atlantique développement - SPL.  
Tél : 02.40.99.00.85

## LES MODES DE CONSOMMATION

Quelques éléments clés à prendre en compte :

**1/ Désirant plus de confort à moindre prix**, le touriste est aussi de plus en plus favorable à une **éco-consommation**.

88% des Français sont favorables ou très favorables aux notions de tourisme durable, mais paradoxalement 4% seulement ont déjà acheté des prestations estampillées responsables ou durables.

**2/ Décrit** comme fortement individualiste, le consommateur participe pourtant de plus en plus à **des communautés d'émotion**. Nous sommes entrés dans l'ère des réseaux sociaux, forums, blogs ou sites spécialisés.

**3/ Définie** souvent comme matérialiste, sa relation est pourtant de plus en plus distanciée avec la propriété et la possession. Ce **partage** se fait et se fera pour des raisons économiques, pour rencontrer des gens, pour partager des valeurs communes ou profiter d'une expérience. Nous passons ainsi lentement de la surconsommation à plus d'apprentissage, de l'artificiel à plus d'utile et d'usage.

**4/ De plus en plus connecté et surveillé**, le consommateur en redemande mais veut aussi **pouvoir déconnecter** totalement avec ce monde high-tech, en rupture totale avec son quotidien.

Dans un monde marqué par l'individualisation, la mondialisation, le touriste est déchiré entre les tendances au **repli sur soi**, à l'empathie et à **la rencontre de l'autre**.

Source : Office de Tourisme du futur - Le Nord

## AGENDA

**24 septembre** : Inauguration des nouveaux locaux de Loire-Atlantique développement

**21 et 22 octobre** : Rencontres E-Tourisme à Pau

**5 novembre** : 9<sup>ème</sup> Conférence Régionale du Tourisme à Angers sur les marchés allemands et chinois